



Mission régionale d'autorité environnementale

Corse

**Projet de Plan local d'urbanisme
de la commune de TAGLIO-ISOLACCIO (Haute-Corse)**

constat de retrait

n°MRAe 2017-ADC8

Constat de retrait d'une demande d'avis

*

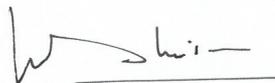
* *

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Corse a été saisie par courrier du maire en date du 8 mars 2017 pour avis sur le projet de Plan local d'urbanisme de la commune de Taglio-Isolaccio arrêté le 25 février 2017.

Par courrier en date du 1^{er} juin 2017, le maire de Taglio-Isolaccio a informé la présidente de la MRAe de la décision du conseil municipal de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet plan local d'urbanisme de la commune de Taglio-Isolaccio, initialement déposé.

En date du 8 juin 2017, la MRAe a été informée par sa présidente qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.

Pour Mission régionale d'autorité environnementale
sa présidente



Fabienne Allag-Dhuisme



Le 24 février 2017

Le Maire d'APPIETTO

à

Madame la Présidente de la MRAEe Corse

DREAL/SBEP/MIEE
19 COURS NAPOLZON
CS 10006
20704 AJACCIO

Objet : Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'APPIETTO.

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 4 décembre 2016, nous vous avons saisi pour avis sur le projet PLU de la commune d'APPIETTO arrêté le 9 novembre 2016.

Suivant les éléments et avis qui nous sont retournés, nous allons arrêter un nouveau projet. A ce titre, nous souhaiterions retirer la saisine pour avis qui vous a été adressée précédemment.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma considération distinguée.

Le maire,
François FAGGIANELLI